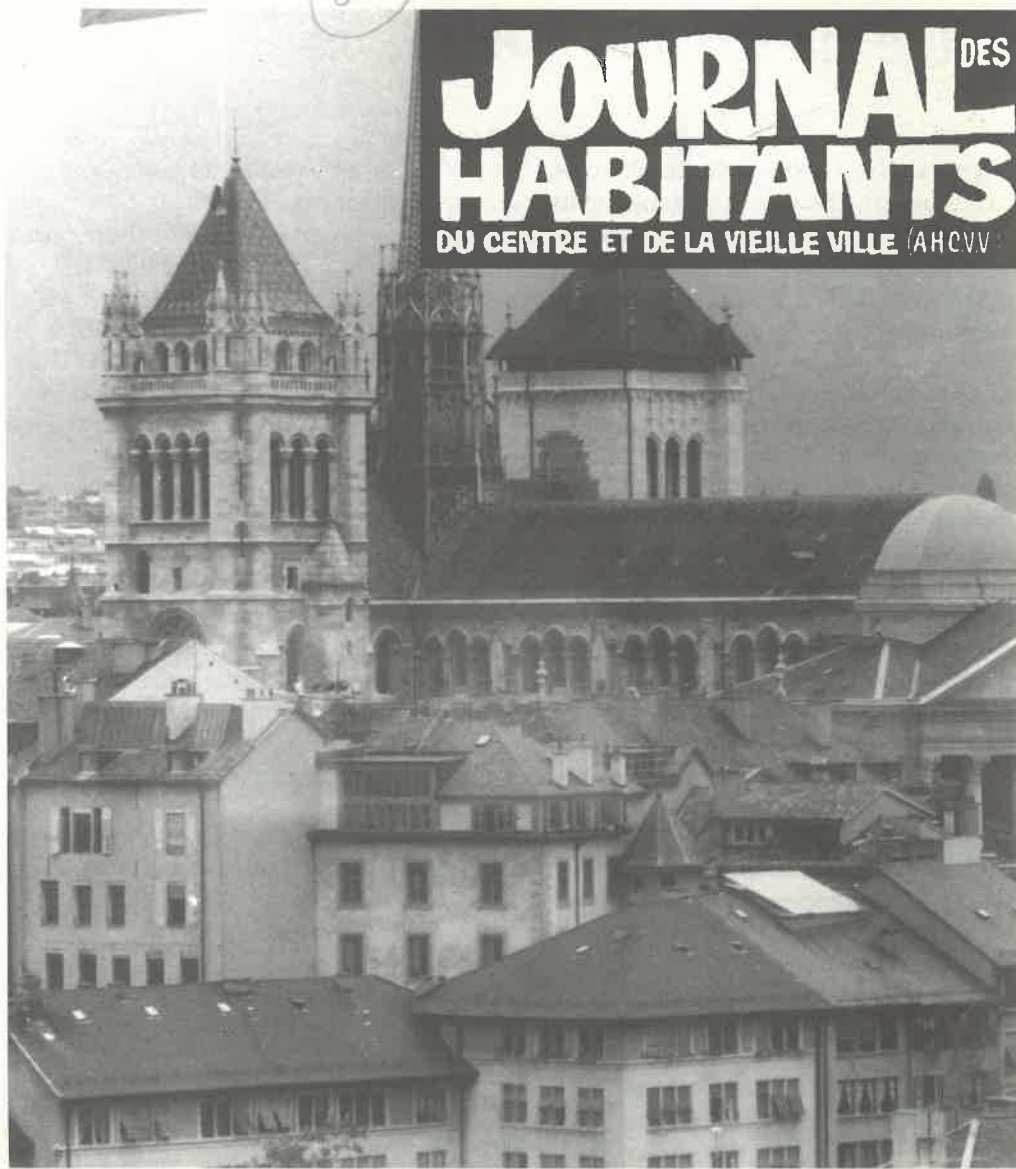


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



© Photo Joachim Lindner

Numéro 66 • septembre à décembre 1995

Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: A. GALLET, P.-Y. JORNOD, R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. WISARD
Tirage 7500 exemplaires - Tél: 310 81 81

gendarme-îlotier de quartier: un double challenge

(BB) Le travail de notre gendarme-îlotier, Monsieur Serge Chatelain, préfigure la qualité de service qu'on peut attendre d'un corps de police ou de gendarmerie à l'aube du XXIème siècle. En effet, les responsables de la gendarmerie cantonale ont décidé d'octroyer aux quartiers du Centre Ville et de Champel les services d'un îlotier pour être à l'écoute des doléances des citoyens et servir de relais avec les autorités.

Au vu de la chronicité des problèmes de nuisances, de sécurité et de voisinage dans la Vieille Ville, la tâche est ardue. Néanmoins, en soumettant la sélection et la formation des îlotiers à un cahier des charges très rigoureux, la qualité des prestations de service ne peut qu'être garantie, comme le démontrent les résultats obtenus dans notre quartier. Le double challenge est là: grâce à sa présence sur le terrain, aux divers contacts avec les gens de la Vieille Ville - un travail de proximité -, un climat de confiance et de dialogue s'installe progressi-

vement dans le quartier. D'autre part, en ciblant mieux les problèmes, cela permet d'adapter les moyens de réponse de la part de ses collègues et des autorités. Enfin, le tout a bien évidemment pour but de travailler davantage sur le plan de la prévention que celui de la répression.

On le voit, ce travail n'est évident que pour une personne convaincue par la plus-value du dialogue et de la concertation. Depuis le 1er mai 1995, M. Chatelain s'attelle à remplir sa mission en se basant sur les techniques de communication les plus performantes, ainsi que les techniques de résolution des conflits.

L'AHCVV a trouvé en la personne de M. Chatelain un partenaire de qualité pour mieux gérer ensemble les conflits dus aux intérêts divergents des utilisateurs de la Vieille Ville. Pour toute information: contactez M. Chatelain au poste de gendarmerie du Bourg-de-Four, tél. 311 12 08.

**COIFFURE - VISAGISTE
FEMININ - MASCULIN
MANUCURE**

9, rue Verdaine - 1204 GENEVE - Tél. (022) 312 31 00

habitants, commerçants, unissez-vous !

(JDC) Depuis plus de vingt ans, une opposition stérile dresse les uns contre les autres Habitants et Commerçants de la Vieille Ville. Deux associations se font face, deux journaux se concurrencent.

Cette dualité a eu pour principal effet de fortifier les autorités tant municipales que cantonales dans leur inaction. Quand un quartier a plusieurs porte-parole, et qu'il suffit que l'un dise blanc pour que l'autre dise noir, le magistrat de toute évidence préfère s'abstenir. De fait, les rares mesures prises au cours de ces deux dernières décennies, au Bourg-de-Four, par exemple, l'ont été comme à contrecoeur, sans jamais s'insérer dans une politique d'ensemble, sans faire l'objet d'un «suivi». Tandis qu'autour de nous, toutes les villes tiraient parti de leur centre historique en le réhabilitant par d'habiles mesures de police et d'urbanisme, Genève laissait sa Vieille Ville à l'abandon.

Plusieurs événements récents permettent de penser que cette triste époque est enfin révolue: Ce printemps, le peuple genevois a balayé en votation populaire le «projet Tolédo» d'un parking de 600 places sur le site de l'Alhambra, désavouant ainsi les défenseurs attardés de l'automobile partout, accordant sa confiance à la politique de sélection du trafic urbain préconisée par le Conseil d'Etat, et mettant fin à un long blocage.

Cet automne, un plan général de modération du trafic en Vieille Ville et de piétonisation du quartier vient d'être mis à l'enquête publique. Ce plan a reçu d'ailleurs avant la lettre un début d'application à la Cour Saint-Pierre, où le parvis de la cathédrale a été dégagé. Il est important de souligner que ce plan tient compte de l'ouverture prochaine aux portes de la Vieille Ville d'un ou deux parkings souterrains, celui de Saint-Antoine qui s'ouvrira cette année encore aux usagers, et celui de la place Neuve, dont le projet fait actuellement l'objet d'une concertation.

Or, ce qui est remarquable à ce stade, c'est que, pour une fois, la Ville et l'Etat sont d'accord, la Gauche et la Droite sont d'accord. Plusieurs séances d'information ont été organisées conjointement par le canton et la Ville de Genève, et les plans ont été commentés de manière parfaitement concordante par un magistrat municipal socialiste (Mme Jacqueline Burnand), et par un conseiller d'Etat radical (M. Gérard Ramseyer).

Pour la Vieille Ville, le moment est donc décisif. Notre quartier pourrait enfin bénéficier de la sollicitude des services publics, et recevoir l'aménagement qu'il mérite. Mais encore faut-il qu'il sache saisir sa chance ! Si quelques habitants égoïstes et quelques commerçants enfarinés sont les seuls à faire entendre leurs voix discordantes, les autorités pourraient une fois de plus se décourager et porter leurs crédits ailleurs.

C'est pourquoi nous élevons aujourd'hui la voix pour dire, pour crier: Habitants et Commerçants de la Vieille Ville, unissez-vous ! Vos intérêts sont les mêmes sur presque tous les points. Concertez-vous donc. Videz vos oppositions par une franche discussion. Dégagez une stratégie commune. Présentez aux autorités un front uni, une volonté coordonnée, des requêtes unanimes.

C'est l'avenir de la Vieille Ville qui est en jeu. C'est le plus beau, le plus prestigieux quartier de Genève qu'il s'agit d'aménager. Pour le bien et l'amour de Genève, oublions nos vaines querelles. Entrons ensemble dans le XXIème siècle !

JAB 1200 GE 3

Pour changement d'adresse:

AHCVV

CP 3029, 1211 GE 3

Andrienne SOUTTER

4, rue St-Victor
1206 GENEVE

CIRCULATION

NOUVEAU PLAN POUR LA VIEILLE VILLE

ET PROJETS DE PARKING À LA PLACE NEUVE

SOIRÉE-DÉBAT / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 17 OCTOBRE 1995

dans la grande salle du SIT, 16, Chaudronniers

Organisation AHCVV - Ouvert à tous

sapin de Noël au Bourg-de-Four

(RJ) Le comité de la Maison de Quartier Chausse-Coq a décidé de ne plus prendre en charge l'animation du Bourg-de-Four à Noël. Il doit consacrer la subvention qu'il reçoit à d'autres tâches, et les écoles éprouvaient de plus en plus de difficulté à trouver du temps pour décorer les sapins. Il a proposé il y a plus d'un an aux commerçants et à leur association de reprendre le flambeau. Rien ne semblait se faire, quelques habitants ont décidé de maintenir la tradition du sapin au Bourg-de-Four et vont créer d'ici quelques jours une équipe qui se chargera de récolter des fonds auprès des commerçants et habitants de la place du Bourg-de-Four. Si des personnes de bonne volonté sont intéressées, elles sont priées de s'annoncer à la Maison de Quartier Chausse-Coq, tél. 311 00 61, qui se chargera d'informer la nouvelle équipe.



Andréas Jäggi
Architecte d'intérieur - Antiquaire
"A La Clef d'Or"
1, rue René-Louis Pichaud - Genève (vieille-ville)
Tél: 022/ 310.41.01
ATELIER DE RESTAURATION & RÉPARATION
meubles et objets anciens
prestige - tradition - qualité

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

.....

Fouchault l'Opticien



5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

Capt voyages
& galerie d'art

Tous vos voyages aux meilleurs prix
et
chaque mois une nouvelle exposition

Rue Calvin 4 1204 Genève
Tél. 311 84 11 fax 311 84 22



J. W. Y. NYFFELER
DÉCORATION ARCHITECTURE
ANTIQUITÉ

8 - 10 et 2, rue Chausse-Coq
GENÈVE

qualité de la vie - qualité de la ville

(AG) L'AHCVV a pris connaissance avec grand intérêt de l'enquête publique sur la circulation en Vieille Ville. Lors de notre Assemblée générale de décembre dernier, un premier projet avait été présenté par MM. G. Ramseyer, Conseiller d'Etat, et F. Wittwer, ingénieur de la circulation. Nous fûmes nombreux à manifester notre scepticisme, voire notre «radicale» opposition.

Aujourd'hui, la nouvelle version présentée recueille notre adhésion, voire notre enthousiasme ! Elle tient compte des nombreuses remarques qui avaient été formulées.

Parce que nous choyons la démocratie, la concertation, le débat d'idées, nous désirons vous présenter les mesures prévues et en débattre avec vous tous qui nous lisez, membres ou non de notre association. Nous organisons donc une soirée-débat

le mardi 17 octobre 1995,
20 h30

à la Salle du SIT,
rue des Chaudronniers 16

Ce sera aussi l'occasion de vous présenter le projet de parking place Neuve, pour lequel nous nous sommes engagés dans une procédure de concertation très positive qui nous mène à reconsidérer totalement notre (op)-position (allons-nous retirer notre recours ?).

Nous sommes globalement favorables aux mesures de circulation préconisées, dont l'application se fera en deux phases (l'une à l'ouverture du parking St-Antoine, l'autre à l'ouverture du parking place Neuve), car ce que nous voulons c'est la qualité de la vie et la qualité de la ville.

Avec l'enquête publique dite de «Modification des régimes de circulation et de stationnement dans la Vieille Ville», pour la première fois l'on ne considère plus

des espaces isolés comme devant être réservés aux piétons (avec des voitures tout autour), mais des cheminements entre différentes zones, sur l'ensemble d'un territoire dont tout le monde se plaît par ailleurs à considérer la valeur esthétique.

Mais n'oublions pas que ce qui est à l'origine de ce nouveau projet de réglementation du trafic est l'ouverture prochaine du parking St-Antoine (décembre). Nous avions à l'époque (1991) levé toute opposition et obtenu des mesures de compensation.

Nous pensons aujourd'hui, pour répondre aux commerçants inquiets de la diminution des places de parc en surface, que ce parking est un équipement exceptionnel. Toutefois sa fréquentation ne sera assurée que s'il existe aux alentours des aménagements piétonniers de qualité, que les visiteurs emprunteront une fois leur véhicule stationné. Les commerçants ont donc un rôle à jouer pour valoriser cet équipement, mais il leur faut abandonner la logique voulant que seule la place qui est devant leur commerce assure leur chiffre d'affaire.

Notre association aime les projets, mais elle aime encore plus qu'ils soient appliqués. Nous sommes obligés de constater que la signalisation n'est pas respectée: ni celle qui interdit de se parquer sur les trottoirs, ni celle qui interdit de considérer les zones piétonnes comme zone de parcage entre 8h00 et 11h00, ni celle qui interdit aux personnes extérieures à notre quartier de circuler en Vieille Ville après 22h00 (panneau au bas de la Tertasse). Alors que deux secteurs pourraient se retrouver sans voiture (rues Etienne-Dumont, Chausse-Coq, Tabazan, d'une part, pourtour de la Cathédrale d'autre part, ce qui facilitera les contrôles de police), d'autres rues restent «ouvertes» au trafic automobile et risquent de se voir chargées d'un trafic résiduel conséquent. Nous proposons donc que le macaron soit généralisé pour permettre une identification rapide de

tout véhicule circulant dans le quartier. Nous sommes prêts à ce que ce macaron soit également offert aux commerçants, à condition qu'ils n'en n'abusent pas.

Plus généralement, nous pensons qu'il faudra faire un gros effort d'information (nous sommes prêts à y contribuer), doublé de contrôles réguliers. Mais, et ce mais est important, si au bout de six mois les mesures prises n'étaient pas respectées, nous demanderions la pose de bornes rétractables en deux endroits (rue St-Léger, à l'intersection de la rue Colladon, et bas de la rue de la Tertasse). Il est bien entendu que tout possesseur d'un macaron pourra acquérir la télécommande qui lui permettra d'actionner la borne et d'accéder, en tout temps, là où il le désire. Il ne pourra toutefois pas y rester à demeure, puisqu'il n'existera pas de places de parcs proprement dites !

Nous devons également réaffirmer ici que le secteur dont nous occupons ne se limite pas à celui que couvre l'enquête publique, le coeur de la Vieille Ville: le secteur Est brille par son absence. Or nous avons obtenu de M. B. Ziegler (ex-conseiller d'Etat) que soient prises en compte des mesures de modération du trafic sur les rues St-Victor et Ch.-Galland. De plus, Circulation 2000 a prévu depuis une restriction de la circulation de transit pour favoriser en partie l'accessibilité aux visiteurs; nous voulons donc que ces deux axes qui supportent un trafic de transit résiduel important (surtout St-Victor) soient aménagés.

Par ailleurs, et pour conclure, la rue des Chaudronniers nous cause grand souci; c'est une rue dangereuse car les trottoirs y sont étroits, inclinés et glissants. Avec l'ouverture du parking, elle deviendra l'axe principal de desserte pour les piétons vers la Vieille Ville et comprend par ailleurs deux espaces très fréquentés, le Palais de Justice et la Maison des Petits. Il nous semble qu'elle doit devenir zone piétonne, dans la continuité du Bourg-de-Four; la rue Verdaine devenant accessible par la rue du Vieux-Collège.

pourquoi

(IN) Cette nouvelle rubrique se veut régulière. Par des brèves questions, elle vise à obtenir de nos autorités des réponses à des problèmes simples, mais dont la résolution traîne en longueur. Si vous avez aussi des «Pourquoi» à poser, adressez-les à Isabel Nerny, au 311 88 29. Merci.

Des récipients-poubelles, en forme de lampes, placés dans nos rues, l'un rue Otto-



Barblan a été détruit il y a au moins deux ou trois ans. Cependant, le pied en fer est toujours là, abîmé, mais jamais remplacé. Pourquoi ? Absence totale de ces mêmes récipients place Saint-Pierre, alors que plein de touristes pique-niquent sur les bancs devant la cathédrale. Pourquoi ?

Pourquoi avoir tellement amputé de ses grosses branches l'arbre de la rue de la Fontaine, face au Bataclan ?

Le petit arbre qui poussait depuis des années dans le mur rue de la Fontaine, complètement rasé, dérangeait qui ? Quelques «branchouilles» essaient bien de repousser, mais jusqu'à quand ?

Dans tous les pays méditerranéens, on voit de vieux murs pleins de plantes et de fleurs, des petits arbres. Là-bas, tout le monde les photographie. Chez nous on coupe, on rase, on arrache, ça fait plus net ! On apprend à passer la tondeuse à défaut d'apprendre l'esthétique. Pourquoi ?

Pourquoi coupe-t-on chaque année toutes les branches feuillues de nos platanes pour n'en laisser que d'horribles moignons ? Un spécialiste français a expliqué dans une émission télévisée que c'était une agression douloureuse pour l'arbre, et une grave erreur car chaque printemps, la repousse de ces branches, puis des feuilles, tirent beaucoup trop la sève et fatiguent le platane.

De toutes façons, un arbre au naturel est tellement plus beau ! Mais la main de l'homme ne fait pas que du bien !

On nous avait promis, lors de la destruction des marronniers de la promenade Saint-Antoine, de nous les replanter aussitôt le parking terminé. Paroles de faux jetons, bernique, vous ne les verrez plus !

On a décidé qu'un mètre dix de terre pourrait suffire à certains arbres, sans fleurs, sans marrons, sans les mille couleurs de l'automne. Oh, et basta ! Vous n'allez pas nous bassiner avec vos histoires d'arbres, la bagnole c'est bien plus important !

*Il y a eu rien du tout.
Il y a aussi eu longtemps une cabane-magasin en préfabriqué.
Puis il n'y a plus rien eu.
Ensuite, il y a eu des gros cailloux gris, moches et tristes.
Et puis, il n'y a de nouveau plus rien eu !
Après, il y a eu quelques bancs pour se reposer avec nos commissions.
Encore une fois, après, pfuitt ! Plus rien !
Alors, il y a eu de belles promesses d'aménagement.
Mais, la bise a dû passer par là. On n'a rien vu du tout.
Par contre, plus tard, on a alors reçu, oh ! Joie ! L'horrible oeuvre débile jaune !
Elle, elle est restée. Parce qu'elle a coûté des milliers de francs.
Maintenant, on a juste installé provisoire-*

ment un carrousel volant, afin de rejoindre les oiseaux, et d'oublier l'OEUVRE durant 10 minutes.

Bien sûr, vous aurez reconnu la place du Rhône, à la Fusterie, face au Mövenpick. Ce qui est étonnant, c'est que nos chers petits vandales, fâchés contre la société, n'aient jamais eu l'idée de la foutre en l'air ! Ils préfèrent saccager les bacs à fleurs, c'est plus romantique.

Pourquoi aucun banc n'a-t-il été prévu à l'arrêt du tram 12 côté entrée du parc des Bastions ? Beaucoup de monde piétine là en attendant les trams qui souvent tardent à venir, quand ils ne sont pas déjà pleins et qu'on ne peut y monter ! En face, il y a bien un petit abribus, mais insuffisant ! Et il faut traverser vite-vite quand le convoi arrive !



place Neuve: l'AHCVV va-t-elle y laisser son âme (ou ses états d'âme) ?

(AG) Le projet de parking place Neuve fait partie de ces dossiers incontournables pour une association comme la nôtre. Il y a des questions de principe - tout parking tend à augmenter l'attractivité du centre ville pour le trafic motorisé - et puis les questions d'opportunité - en quoi ce projet peut-il modifier les équilibres entre la circulation automobile et des déplacements différents ? Mais il y a aussi le fait que notre association est aujourd'hui reconnue comme force de proposition. Il y a longtemps que nous préférons la concertation à l'opposition brutale. Voici donc les éléments de ré-

flexion qui ont déterminé notre approche du projet de parking à la place Neuve.

une circulation qu'on dit pourtant vouloir réduire. Le besoin d'un nouveau parking reste donc à prouver.

Circulation 2000 prévoit une diminution du trafic de transit pondérée par une augmentation du trafic visiteurs. C'est cette augmentation qui, selon le Conseil d'Etat, justifierait l'ouverture d'un nouveau parking. Or, à ce jour, la plupart des mesures de limitation du transit sont bafouées, soit parce qu'on en a changé la nature (les nouvelles «rues marchandes»), soit parce qu'elles ne sont pas respectées. Or, de l'aveu même de son

peu que les voitures puissent circuler tout autour. Pour nous cette conception est désuète; c'est donc par ce biais-là que nous avons décidé de faire valoir une autre conception des aménagements urbains, dans le sens d'une véritable recomposition de tous les environs de la place Neuve, y compris la Vieille Ville.

Nous avons eu l'impression que la procédure de consultation, mise en place par le DJPT - nous sommes reconnaissants à M. G. Ramseyer d'avoir osé cette procédure de transparence - nous permettrait de concilier des intérêts contra-

• réaliser des liaisons piétonnes variées entre diverses fonctions essentielles représentées sur la plus belle place de Genève à travers ses espaces historique, culturel, vert, de formation, de jeu et d'animation. Le lien entre ces espaces - jamais distants de plus de 250 m. - ne peut se faire qu'avec une zone piétonne homogène, non entrecoupée de voies de circulation privées.

Diverses mesures permettant cette nouvelle cohérence ont été proposées, discutées avec les autorités, puis acceptées. Elles vous seront présentées lors de no-



flexion qui ont déterminé notre approche du projet de parking à la place Neuve.

Genève est la ville de Suisse qui dispose du plus grand nombre de places de parc publiques à l'hectare. Les nombreux parkings sont sous (ou mal)-exploités: le Mont-Blanc n'afficherait complet qu'une heure par jour, celui de Plainpalais - à 200 m. de la place Neuve - est sous-fréquenté, enfin, St-Antoine n'est même pas encore ouvert. Il conviendrait donc avant tout de mieux exploiter ce qui existe, plutôt que de pratiquer la fuite en avant, au risque sinon d'accroître encore

magistrat, la gendarmerie ne disposera jamais des forces suffisantes pour effectuer les contrôles nécessaires. Enfin, l'important report de circulation sur les rues du Conseil-Général et de Candolle, voire sur le boulevard de la Comédie prévu avec le parking St-Antoine augmentera les nuisances subies par les habitants de ce secteur de notre quartier.

urbanisme et concertation

Une fois de plus, on considère qu'une zone piétonne, c'est un bout de territoire débarrassé du trafic automobile, pour

dictoires dans un compromis satisfaisant pour tous, bien que nous fussions conscients qu'il n'était pas possible que le principe du parking lui-même puisse être discuté.

Nous nous sommes donc fixés les buts suivants:

• assurer la cohérence du plan de circulation, par des aménagements sur la place Neuve et alentours: trajets et déplacements piétonniers et cyclistes qui améliorent la qualité générale de l'environnement urbain de ce site;

tre AG du 17 octobre. Elles ont essentiellement consisté à ne pas travailler uniquement sur l'aménagement d'une place, mais sur le réaménagement de l'ensemble d'un périmètre urbain qui s'étend du boulevard Georges-Favon à la Vieille Ville, et des Bastions au Rhône.

Associée à cette concertation sans précédent, l'AHCVV a joué le jeu. Elle a écouté, proposé. Aujourd'hui, le projet a évolué suffisamment positivement pour qu'il soit soumis à votre jugement. C'est le but de la soirée à laquelle nous vous invitons.

Municipal News

rond-point de Rive

(RJ) L'arrêt de bus va être remis en état très prochainement. Le conseil administratif de la Ville de Genève a soumis au conseil municipal une proposition chiffrée à 912'600.-. La décision du conseil municipal devrait être prise à la fin de cette année. Les travaux pourraient débuter en 1996. PS: Qu'en est-il des projets de réaménagement global des lieux et des circulations ?

rue de Rive

(RJ) Le conseil municipal a renvoyé à son auteur pour qu'il refasse ses calculs la proposition du conseil administratif vi-

sant à terminer la couverture de la rue de Rive.

musée d'ethnographie à la place Sturm

(RJ) Le conseil municipal est entré en matière pour l'affectation d'un crédit de 1 million pour le lancement d'un concours. Nous avons rappelé que notre association était réservée quant à l'affectation de l'esplanade de Sturm, mais que nous attendrions le résultat du concours pour nous prononcer définitivement. Nous demanderons d'ailleurs à faire partie du jury. Nous ne voulons aucune construction sur l'esplanade. L'équilibre des masses de verdure doit être garanti,

par la création d'autres espaces verts sur le site. Il ne faudra pas non plus planter des arbres sur le toit du futur musée, mais traiter cette surface avec par exemple des pergolas. Un arbre doit rester l'expression d'un sol en pleine terre. Même si la technique paysagère permet des exploits, il faut conserver un minimum de sens commun.

démocratie de quartier

(RJ) Le conseil municipal a voté deux crédits de 80'000.- pour développer la démocratie dans les quartiers, par une meilleure information des citoyens. Un prochain article nous permettra de développer cette proposition.

supplique à M. Jack Yfar

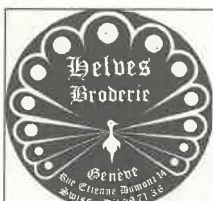
(RJ) Cher Monsieur, lors de la présentation du plan de circulation pour la Vieille Ville par Mme Jacqueline Burnand et M. Gérard Ramseyer, vous êtes intervenus dans un style que je croyais révolu. On aurait cru revivre les grandes déclarations des commerçants à propos de la fermeture des rues Basses: la circulation est l'assurance de la sécurité des citoyens, elle crée l'animation, elle chasse la faune des drogués, etc.

Bien que vous prétendiez parler au nom des commerçants, j'ai de la peine à croire qu'ils soient tous d'accord avec vos propos. Vous, homme de gauche, ancien député, êtes aujourd'hui de tous les combats d'arrière-garde. Vous étiez également contre l'Alhambra; le peuple vous a répondu. Seriez-vous devenu l'homme des cavernes de la Vieille Ville, hors de son siècle ?



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47



Helves Broderie

Spécialiste broderie Saint-Gall et autres fascinants travaux à l'aiguille.

Draps, taies, nappes, napperons, mouchoirs. Lingerie fine, soie et coton.

Vêtements fins pour enfants

Robes de baptême

Liste de mariage. Vêtements folkloriques

14, rue E.-Dumont - Tél. 022/311 34 62



VOTRE SPECIALISTE

DÉLAIS RAPIDES

TIMBRES

EN TOUS GENRES

AINSI

QUE TOUTES LES

PLAQUES GRAVÉES

GRAVOPLAQUES

GRAVOTIMBRES

37, rue Jacques-Dalphin 1227 CAROUGE

Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73



Cadeaux, tissus, décoration d'intérieur

32, Grand'Rue 1204 Genève

Tél. (022) 311 15 00

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

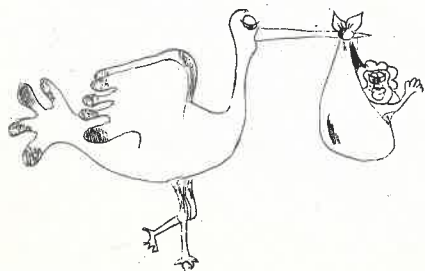
Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi



Emilie
en juin 1995
57, rue du Rhône

Eugénie
le 15 juin 1995
42, bd des Tranchées

Jeanne
le 9 juillet 1995
13, rue de Rive

Etienne, Davidson, Galvao
le 21 juillet 1995
6, rue du Prince

Jules, Belaïd, Atanase
le 23 juillet 1995
11, rue Neuve-du-Molard

Anja, Milica
le 23 juillet 1995
13, rue de la Madeleine

Achille
cet été
7, rue du Vieux-Colège

Théodore, Eli
le 24 août 1995
1, place Claparède

ANNE ANZI
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

STOP AUX TAONS



PHARMACIE DU PROGRES
1201 GENEVE PLACE GRENUS
☎ 732 53 20
(Livraison dans toute la ville)

utilité de l'inutilité des lois sur le tapage nocturne

(BB) Les habitants de la Vieille Ville ont fait ce constat amer: les promesses ont été une donnée essentielle de l'art de berner pour mieux être élu de 1980 à 1994. Alors qu'actuellement, démocratie de quartier oblige, nous recommandons à avoir confiance dans le nouvel état d'esprit politique représenté par Mme Burnand et M. Ramseyer pour avancer d'une manière décisive et tangible dans l'assainissement de cette situation catastrophique pour la santé des habitants. En clair, l'ouverture du parking Saint-Antoine, et l'enquête publique pour le parking de la place Neuve nous permettent d'espérer que:

- les nuisances sonores dues à la circulation et au parking sauvage seront définitivement réglées, par l'installation de bornes rétractables à la Tertasse et à la rue Saint-Léger pour faire respecter l'interdiction de circuler sans macaron dès 22 heures;

- les nuisances sonores dues à l'absence d'insonorisation des bars et discothèques seront réglées par les mesures de l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection des relations du travail), avant la libération-annulation de la loi;
- les autres nuisances qui troublent l'ordre public (bagarres, vandalisme, bris de verres, drogues, etc.), dues à l'insuffisance des moyens nocturnes mis à la disposition de la gendarmerie du quartier seront réglées par un renforcement des effectifs du poste.

En résumé, sans progrès sérieux dans ce dossier, comprenant la mise à la disposition de la gendarmerie de moyens crédibles, il est clair que les habitants opteront pour d'autres solutions qui seront politiquement incorrectes, et qui hypothéqueront la conclusion de futures collaborations sur des dossiers sensibles.

maison de la Madeleine

(PY) Suite à notre article du mois de juin dernier, Mme Jacqueline Burnand a pris la peine de nous répondre. C'est avec plaisir que, comme d'habitude, nous lui ouvrons nos colonnes:

«Dans le numéro 64 de votre journal, vous vous inquiétiez de l'avancement des travaux de rénovation dans l'immeuble de la Madeleine, dont la réalisation incombe à mon département.

J'aimerais tout d'abord vous remercier du travail que vous faites dans votre quartier, et du souci que vous avez du bien-être de sa population.

Après m'être renseignée auprès de mes services sur les trois points précis qui vous préoccupent en la matière, j'ai le plaisir de vous communiquer le calendrier suivant:

- les travaux de rénovation ont commencé au milieu du mois d'août;
- la maison sera disponible pour les autres activités - outre le jardin d'enfants - à Pâques 1996;
- la crèche pourrait ouvrir en septembre 1996.

J'espère avoir répondu à vos légitimes préoccupations et vous remercie de bien vouloir en informer vos lecteurs dans le prochain numéro de votre journal que, comme toujours, je lirai avec plaisir.»

coup de ♥

(NF) Au 16 de la rue de l'Hôtel-de-Ville s'ouvrira, le 3 octobre prochain, la boutique «Elle». Les lectrices de ce magazine connaissent bien les articles «Elle-passions» qui vont de la boîte-fichier-cuisine au Basique que toute femme se doit de posséder.

Plus besoin de commander à Paris, ni d'envoyer de chèque, Ardavan Ghavami, qui possède une solide expérience dans les domaines de la Mode et de la Décoration, se lance dans la diffusion de «Elle-passions».

Fan de déco, jeunes femmes branchées ou classiques, grand-mères discrètes, ... Allons-y toutes !

Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Jean-Daniel CANDAU
Nicole FALONY
Alain GALLET
Isabel NERNY
Pierre-Yves JORNOD
Roman JUON

Composition et mise en pages:

Pierre-Yves JORNOD

Imprimerie:

Le Cachot, Grand-Saconnex



ATRIVM

16, rue des Granges
1204 Genève
☎ 781 18 26

alhambra

(RJ) Nous avons rencontré récemment une délégation du Conseil d'Etat et du Conseil administratif pour faire le point sur le dossier Alhambra. A cette occasion, le Conseil d'Etat a proposé à la Ville de Genève de lui vendre tout le périmètre allant de la rue Calvin à la rue de la Rôtisserie, y compris la salle de l'Alhambra. La réponse de la Ville devrait suivre cet automne, avant que le Conseil municipal et le Grand Conseil ne se prononcent sur les échanges qui seront prévus.

GALLERY
JEANS
7, rue de la Madeleine 1204 Genève
Tél. (022) 311 52 85

Lee

THE JEANS THAT BUILT AMERICA

UNION SUISSE
ASSURANCES

En commun
pour votre sécurité

Familia-Vie

Service clientèle

Place Longemalle 18
1211 Genève 3
Tél. 022/317 02 02



HABILLE

LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS

Place du Perron 1204 Genève
Tél. (022) 312 33 13

logement

(IN) Nous avons personnellement assisté, le 5 septembre, à la vente aux enchères forcée d'un grand appartement de 10 pièces, sur 2 niveaux, sis au 8 rue de l'Hôtel-de-Ville, comprenant un jardin-terrasse. Il a été acquis au prix de 5'400'000.- par le Crédit commercial de France.

Ce printemps, au 7 Cour Saint-Pierre, un appartement de 4-5 pièces a été vendu à des particuliers pour la coquette somme de 2'400'000.- (immeuble polémique, resté durant des années inoccupé, puis rénové, et encore partiellement inhabité).

M. G. Ventouras a vendu l'immeuble du 10 rue de l'Hôtel-de-Ville pour 4'500'000.- le 21 juin dernier.

Mme L. Turneau a acheté le 23 juin l'immeuble situé 2, rue Beauregard pour la somme de 7'950'000.-.

Le 28 juin, 3 appartements situés au 13, rue de Candolle ont été achetés pour 1'700'000.- par la société Fitna S.A., proche de la BCG.

Les derniers actifs de M. G. Ventouras, 16-18 rue de la Pélisserie, et 8-10 rue Franck-Martin ont été rachetés aux enchères 15'400'000.- par la SBS le 30 juin. (Ces 4 dernières informations ont été glanées dans le nouveau journal mensuel «GENEVE»).

petite annonce

Animatrice de la Maison de Quartier Chausse-Coq cherche à louer au plus vite appartement 2 ou 3 pièces, en-dessous de 1'000.-. Vieille Ville ou autre quartier. Tél. au 311 00 61. Merci.